
BUDGET 2020 :

**« DE NOUVELLES INITIATIVES ET UN BUDGET À L'IMAGE DES NOUVELLES
RESPONSABILITÉS DÉVOLUES AUX MUNICIPALITÉS »**

Gaspé, le 16 décembre 2019 — Le conseil municipal de la Ville de Gaspé a adopté aujourd'hui le budget municipal 2020. Un budget totalisant 27,9M\$ et dont la hausse s'explique notamment par l'ajout de nouveaux postes saisonniers estivaux pour mieux épauler les nombreux événements qui se tiennent partout sur le territoire de Gaspé, par le nouveau rôle d'évaluation qui devra être fait pour les années 2021 à 2023 et par la hausse des obligations contractuelles liées au renouvellement du contrat d'assurance, de la quote-part pour la Sûreté du Québec, des contrats de déneigement et de collecte des déchets. Nous devons également hausser la quote-part municipale à la Régie de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie afin de faire face à la crise mondiale du recyclage. Enfin, le remboursement des investissements à long terme exerce également une pression à la hausse. Toutes ces nouvelles dépenses représentent plus de 1,23M\$. Ces nouvelles dépenses doivent être compensés par des réaménagements budgétaires d'une part et par une contribution des citoyens. Le compte de taxe moyen d'une maison moyenne évaluée à 167 250\$ augmentera donc de 3,49% en moyenne pour un montant de 69,90\$.

« Le budget de la municipalité étant à 80% incompressible, lorsque de nouvelles dépenses engendrées par des contrats, comme ceux, de la Sûreté du Québec, du déneigement ou de la collecte des matières résiduelles augmentent, nous devons malheureusement refiler une partie de celles-ci aux contribuables. Si on avait refilé directement les nouvelles factures sur les comptes de taxes, sans faire d'efforts budgétaires, la hausse aurait été de plus de 6%, ce qui est inconcevable pour le conseil municipal. Malgré tout, la Ville de Gaspé détient encore un compte de taxe très compétitif si on se compare avec d'autres municipalités semblables, avec un taux de taxes résidentiel de 0,92\$ du 100\$ d'évaluation » mentionne le maire de Gaspé.

DES NOUVELLES INITIATIVES

Le budget 2020 est également l'occasion de présenter 3 nouvelles initiatives qui sont annoncées aujourd'hui à la population. D'abord, le conseil municipal a officiellement donné son appui pour aller de l'avant avec un nouveau complexe multisports à Gaspé en remplacement de l'aréna actuel. Ce nouveau complexe sera situé en arrière de la polyvalente C.-E.-Pouliot, comprendra une nouvelle glace et une surface synthétique. Ce complexe s'avèrera une infrastructure importante pour attirer de nouvelles familles sur le territoire. Une consultation sera d'ailleurs lancée aujourd'hui même à ce sujet.

De plus, à même les revenus provenant du fonds éolien, un premier budget participatif sera lancé en 2020 et il sera ciblé sur des initiatives environnementales. Les citoyens et organismes de la municipalité seront invités à présenter des initiatives à saveur environnementale (transport actif, saines habitudes de vie, alimentation de proximité, etc.) d'une valeur maximale de 50 000\$. Les projets retenus seront par la suite soumis à la population qui votera pour le ou les projets qu'elle souhaite voir se réaliser prioritairement. Le ou les projets gagnants seront ensuite mis en œuvre en 2021.

Enfin, un nouveau programme d'aide à l'entrepreneuriat, créé également grâce aux fonds éoliens, sera mis en place en 2020. Il visera à soutenir la reprise d'entreprises et de commerces existants en plus d'aider les

nouveaux entrepreneurs à défrayer les frais d'honoraires professionnels liés à des exigences réglementaires municipales, provinciales et fédérales. Un montant de 50 000\$ annuellement est prévu pour ce fonds.

« Ces nouvelles initiatives répondent à des demandes citoyennes que nous recevons depuis quelques années. Le conseil municipal voulait aller de l'avant avec un budget participatif et nous avons pensé débiter avec un budget dédié aux initiatives environnementales. La population en général, âgée de 14 ans et plus, pourra soumettre les projets. Nous voulions faire une place aux jeunes dans ce volet. Nous sommes également fiers d'adopter un programme pour donner une tape dans le dos de nos entrepreneurs actuels et nos nouveaux entrepreneurs. Un montant de 50 000\$ a donc été débloqué dans un tout nouveau programme d'aide à l'entrepreneuriat » mentionne le maire de Gaspé, Daniel Côté.

- 30 -

Source : Jérôme Tardif, coordonnateur aux communications et aux relations publiques
(418) 368-2104 poste 8602